

# Bureau de l'égalité neuchâtelois, quel avenir ?

Autor(en): **Marc, Clara Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[96] (2008)**

Heft 1519

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284898>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Bureau de l'égalité neuchâtelois, quel avenir?

Dans certains cantons, les bureaux cantonaux de l'égalité font parler d'eux. Entre Neuchâtel, où les activités ne s'adressent qu'à l'administration, ou Genève, dont l'office s'est vue avalée par la structure des droits de l'homme, la direction prise par certains de ces organes inquiète les milieux concernés. Face aux craintes d'une égalité affaiblie, un état des lieux semble nécessaire. Première étape de ce tour d'horizon romand: Neuchâtel, où Nicole Baur, nouvelle déléguée à la politique d'égalité et familiale, prendra ses fonctions le 1er avril prochain.

Clara Jeanne Marc

### *Un climat difficile*

Dans ce canton, les priorités ne semblent pas aller à l'égalité, au contraire. En plus d'être le bureau romand le plus mal loti au niveau budgétaire, *Le Courrier* relève également que la politique mise en œuvre par Jean Studer, responsable du département des finances auquel est rattachée l'Office de la politique familiale et de l'égalité, a réduit sa marge de manœuvre. En 2005, celui-ci a recentré l'action de l'Office vers l'interne, c'est-à-dire l'administration, limitant - voire empêchant - les collaborations avec l'extérieur et les milieux associatifs, par manque de temps. En se mettant à dos par la même occasion féministes et activistes soucieux d'une application efficace du principe d'égalité, pour qui celle-ci devrait se faire au sein de la population entière. L'arrivée d'une nouvelle tête dirigeante n'est donc pas un hasard, puisque c'est aussi dans ce contexte de changement de cap que les démissions de deux déléguées s'inscrivent.

### *Une promesse de renouveau*

Nommée par M. Studer, l'entrée en fonction de Mme Baur entrouvrira-t-elle la porte du renouveau? Sur le papier peut-être. Dans les faits, le bureau d'égalité de Neuchâtel reste certes très poli, mais surtout peu bavard. Côté entrant, on m'informe que n'étant pas encore en fonction, la discussion serait pauvre en informations et ponctuée de bémols: ligne politique pas encore décidée, canton et situation inconnus, bref, rien de bien pertinent. Côté sortant, l'idée d'un bilan semble tout sauf attrayante. Les récentes réformes de l'égalité neuchâteloise ont visiblement laissé des traces sur ses acteurs/trices. Quant au côté activiste, la personne contactée s'est elle aussi soustraite à la discussion, malgré des prises de position sur le sujet dans d'autres articles. Quelles qu'en soient les raisons, le silence de l'Office de la politique familiale et de l'égalité transmet malgré tout un message: celui du malaise bien réel entourant la situation actuelle.

### *Une situation globale peu reluisante*

Plus qu'un cas isolé, le bureau de Neuchâtel pourrait également dévoiler une promotion de l'égalité romande en baisse de forme générale. Les pages du *Courrier* ou du *Temps* révèlent une tendance partagée par la plupart des cantons - Genève et Vaud dans une moindre mesure - à la réduction de la marge de manœuvre de ces bureaux et à une politique d'affaiblissement: postes et budgets diminués, rattachement du thème de l'égalité à d'autres comme la famille, adjonction de tâches sans ajustement des conditions d'action. Pourtant, le bon fonctionnement des bureaux de l'égalité n'est pas anodin. Ceux-ci constituent en effet la traduction cantonale d'une reconnaissance constitutionnelle et légale de l'égalité entre hommes et femmes, reconnaissance plutôt tardive puisque la loi sur l'égalité ne date que de 1996. Par ailleurs, l'existence de moyens pour appliquer la loi est déterminante: bien des exemples soulignent que la mise par écrit de principes démocratiques mais surtout généraux et abstraits ne signifie souvent ni leur respect, ni leur mise en œuvre.